



Expert en prévention et en maîtrise des risques

ATTESTATION N° DC 11 00 02

DETECTION AUTOMATIQUE D'INCENDIE APTITUDE POUR LA CONFIRMATION D'ALARME POUR EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ

DEMANDE PAR	: FINSECUR 52, Rue Paul Lescop 92000 Nanterre
NOM COMMERCIAL	: MISTRAL 200 MISTRAL 200 Eco MISTRAL 200 LD
DESCRIPTION DU PRODUIT	: DéTECTEUR multiponctuel de fumée
DOMAINE COUVERT	: Pilotage d'installations d'extinction automatique à gaz – Confirmation d'alarme feu par des détecteurs de fumée ayant un mode de détection identique - § 2.12.1.1 de la R7 (juin 2007)
PROTOCOLE D'ESSAIS	: Selon AMI 06-04 de novembre 2006 du CNPP : Attestation d'aptitude pour la confirmation d'alarme (méthode 3)
SELON RAPPORT D'ESSAIS *	: N° DI 11 00 04 du 24 février 2011
SENSIBILITE	: Réglable (voir détail en page 2)
AVIS TECHNIQUE DU CNPP	: Satisfait les exigences du protocole d'essais

Attestation établie à St Marcel par le CNPP – DPMES – Laboratoire Electronique Incendie

Le 25 février 2011

Cachet et signature du directeur :



* Cette attestation dispense le fabricant de la présentation du rapport d'essais.

Trame Attestation DC - Non Feu – Version 0

Ce rapport qui ne saurait constituer ni une homologation, ni un agrément, ni une qualification de quelque nature que ce soit, concerne exclusivement les produits, matériels ou installations qui ont été présentés à l'examen du laboratoire. Il ne peut être reproduit ou publié que dans sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent rapport pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général, les travaux envisagés pouvant être publiés par ses soins.



Configuration

Le détecteur sert à la confirmation d'alarme feu.

Réglage du détecteur en confirmation d'alarme

- Relais d'alarme feu : alarme feu 1 ;
- Réglage sensibilité : Niveau 4
- Réglage temporisation à : 0 seconde.